



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 13 avril 2022

Présents : Marc Touchet (Président), Sébastien Cornec, Daniel Durand, Raymond Fournel, Alexandre Gougnard, Pierre Micheau, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

Visio : Claude Delforge, Edouard Delamotte

Excusé : Patrick Leiritz

Assiste : Brendan Barrau (Visio)

Début 09H00

1- INTERVENTION DU PRESIDENT MARC TOUCHET

Marc Touchet remercie les membres présents à cette réunion et prévient que Messieurs Claude Delforge et Edouard Delamotte participeront à cette réunion par Visio conférence.

Marc Touchet excuse Patrick Leiritz hospitalisé et tout le Comité lui souhaite un prompt rétablissement.

1. Point sur les partenariats

Marc touchet indique qu'il devrait avoir un prochain contact avec Eurofield.

Concernant Generali, assurance de la Ligue de Normandie, elle pourrait participer au financement du Congrès, et pourrait officialiser son partenariat très prochainement selon Bertrand Voisin.

La Mutuelle des Sportifs, partenaire historique de l'anpdf, sera invitée à notre assemblée le samedi, Raymond Fournel étant l' élu référent.

Claude Delforge confirme que Nike reste partenaire et confirme leur participation ; quant à CMC, il sera bien sur invité et le Comité espère que ce partenariat puisse vivre au sein des secteurs.

Il est rappelé qu'un bon de 200€ est offert à chaque Président de District organisateur d'une réunion de secteur, le bon étant remis par l'animateur de secteur.

2. Situation financière et point sur les adhésions.

Raymond Fournel fait un point sur le coût de chaque réunion du Comité de Direction de l'ANPDF. Après un rapide compte-rendu de situation, il précise que le budget général est tenu.

Seuls 2 districts n'ont pas cotisé.
Un état est dressé concernant les honoraires.

Brendan Barrau fournira la liste complète à Bertrand Voisin.

3. Retour sur les réunions de secteurs

Marc Touchet demande à chaque responsable de secteur de faire un retour complet des sujets débattus lors de leurs réunions. Il informe également que les PV sont en cours de rédaction et seront transmis à la fois aux membres actifs concernés et diffusés sur le site Internet.

Pascal Poidevin et Claude Delforge remontent les informations à la suite de la réunion du secteur 2 à Chartres le 1er et 2 avril. Marc Touchet y a participé et remercie notamment M Meurillon Président des Yvelines pour sa contribution à la modification des Statuts de l'ANPDF.

Daniel Durand du secteur 3 ainsi que Messieurs Alexandre Gougnard et Pierre Micheau du secteur 5 font part des sujets évoqués dans leurs réunions respectives.

Des sujets communs ont été abordés et sont également débattus en séance tels que :

- Point sur le statut des honoraires : Edouard Delamotte souligne la dangerosité de mettre un cadre restrictif, et il préfère donner une latitude aux responsables de secteur quant à la gestion de leurs honoraires en les invitant ou non à participer aux réunions de travail. Il est également envisagé de réduire le montant de leur adhésion, dans la mesure où pour les membres actifs le paiement est du ressort du district (cf. point Statut supra).
- L'arbitrage et le besoin de recrutement : en attente du retour de la FFF sur le courrier commun ANPDF-Collège des Présidents ; ce sujet est clairement une préoccupation majeure de plusieurs districts, et une éventuelle aide fédérale au recrutement d'un agent de développement dédié à l'arbitrage apparaît être une solution attendue.
- Responsabilité juridique du Président de District : des précautions et des informations sont souhaitées par plusieurs présidents. Le Comité estime que si le sujet peut être intéressant, et assez pointu, il ne mérite pas d'être isolé sur un atelier de travail au Congrès de Caen.
- Loi sur la démocratisation sur le sport : un point est fait en séance, les décisions n'étant pas du ressort des instances concernées il conviendra d'appliquer les nouvelles normes, et le Comité estime également inutile d'en débattre et d'en constituer un atelier lors du Congrès.
- Les incivilités, spécifiquement sur les officiels : il est pointé l'importance de protéger nos officiels d'une manière commune par nos centres de gestion, avec une cohérence des sanctions prises par nos commissions disciplinaires de 1^{ère} instance et d'appel, et d'être aidé par les pouvoirs publics. Ce sujet reste en tête des priorités, et la volonté est commune.
- Le statut des techniciens DAP : bénéficiant d'une aide fédérale, et parfois régionale, les mises à disposition sur des actions ou sur divers groupes de travail ne constituent pas en soi une difficulté majeure.
Le Comité revient brièvement sur l'épisode malencontreux et très maladroit du courrier de la DTN auprès des salariés techniques des instances.
- Pyramide des compétitions : en attente des précisions données par la FFF
- Relations Snaaf-Ae2F : dans la mesure où il existe des augmentations salariales conventionnelles obligatoires, l'ANPDF constate les difficultés de mener une politique salariale et managériale méritocratique dans les instances. Le dialogue doit se poursuivre, en ayant l'esprit que les Districts ne pourront pas, pour la plupart, s'aligner avec certaines prétentions.
- Feuille de route ANPDF 2021-2024 : présentation et commentaires sur les secteurs ; le document fait l'objet d'un accueil positif.

Alexandre Gougnard estime que tous ces sujets ont le mérite d'amener des échanges et de la confrontation d'idées au sein des secteurs, et qu'il ne fait que faire remonter certaines préoccupations. Il constate également que de très nombreux nouveaux présidents n'ont pas les mêmes niveaux d'informations ni les mêmes préoccupations. Edouard Delamotte considère qu'il faut creuser davantage certains sujets de fond.

Le Comité, fort des discussions et des attentes exprimées lors des réunions de secteurs, s'accorde sur 2 sujets d'atelier pour le Congrès de Caen :

- Management vis-à-vis du personnel salarié et des élus du Comité de chaque district
- Professionnalisation des instances et évolution du bénévolat (formation, accompagnement, indemnisation des élus)
- 3^{ème} sujet en attente

4. Sujets d'actualité

Le Comité fait un point rapide sur un ensemble de sujets tels que : le contenu à venir des conventions d'objectifs / la Campagne ANS / et la Journée Nationale des Bénévoles des 7 et 8 mai 2022

Également Pierre Micheau évoque le dispositif d'aide pour les équipements vis-à-vis de certaines municipalités, notamment pour les territoires classés en ZRR (Zone à Revitalisation Rurale) mais regrette que dans son territoire, même les plus petits villages n'ont pas ce statut et ne sont donc pas éligibles au dispositif national.

5. Toilettage des Statuts

Marc Touchet rappelle que tous les secteurs ne se sont pas réunis et qu'il convient d'attendre toutes les propositions pour rédiger une version finale des modifications, lesquelles propositions seront débattues in fine en AG Extraordinaire.

Le Comité de l'ANPDF du mardi 24 mai sera donc largement consacré à ces modifications.

Également, il est demandé à Brendan Barrau de reprendre sa lecture sur les points de fonctionnement statutaire à améliorer.

6. Organisation du Congrès à Caen

Marc Touchet évoque l'organisation du Congrès à Caen qui se met en place avec l'aide de Bertrand Voisin.

Bertrand Voisin expose le programme sur la période des 8/9/10 et 11 septembre 2022 tant pour les organisateurs, les congressistes et les accompagnant(e)s.

Le programme du dimanche matin/apm est optionnel (visite du Mont St Michel) eu égard à la distance (près de 1h45 de route) et aux obligations de chacun.

Il est conseillé au District du Calvados de lancer les invitations la 1^{ère} semaine de juin, en mettant une dead line sur les retours, le travail consistera à relancer et à confirmer les participations.

Concernant le financement, Bertrand Voisin sollicite une aide de l'ANPDF pour assurer les premières réservations. Le prix du format solo et du format double est proposé en séance et s'approche de ce qui a été payé à Bordeaux.

S'agissant des cadeaux, Bertrand Voisin sollicite Claude Delforge.

Bertrand Voisin confirme enfin que des partenaires ont été approchés et les réponses sont attendues.

Tous les membres du Comité félicitent Bertrand Voisin pour cette présentation affinée.

Il est également rappelé l'importance de réserver un temps de travail et un groupe de travail spécialement dédié à la bonne réussite de cette Assemblée Générale. Concernant les votes, Bertrand Voisin sollicitera l'aide du correspondant informatique régional pour le prêt des boîtiers électroniques.

7. Questions diverses

La Newsletter du mois d'avril est prête à être envoyée. Remerciements à Keryann.

Fin : 15h15